

INFORMATIONS SUR LA TAXATION

Modalités de paiement :

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes en quatre versements aux dates indiquées sur les coupons détachables qui sont au bas de votre compte.

Les paiements peuvent être faits auprès de votre institution financière, au guichet automatique, à l'Hôtel de ville, par la poste ou par débits préautorisés (formulaire DPA ci-joint).

Prêteur hypothécaire :

Si vos taxes sont acquittées par une institution financière, il vous appartient de transmettre une copie de votre compte à votre prêteur hypothécaire.

Changement d'adresse :

Il est très important que vous nous fassiez connaître votre nouvelle adresse.

Vous pouvez nous acheminer vos nouvelles coordonnées par télécopieur au 450 883-2242, par courriel à info@ste-marcelline.com ou par la poste. Si votre adresse n'est pas à jour, des frais d'intérêt pourraient s'accumuler en raison de la réception tardive de votre compte.

PROJETS 2021

- Réfection des rues suivantes :
 - Bourgeois
 - Blouin
 - Mayrand
 - 18^e rue lac des Français
- Finalisation des rues Péko et Desrosiers
- Correctifs au barrage de l'Étang
- Aménagement de terrains sportifs
- Rénovation de la cuisine à la Salle communautaire
- Abri multifonctionnel à l'Écocentre

MUNICIPALITÉ SAINTE-MARCELLINE

500, rue Principale
Sainte-Marcelline-de-Kildare
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone : 450 883-2241
Télécopie : 450 883-2242

info@ste-marcelline.com
www.ste-marcelline.com



BUDGET & TAXATION 2021



MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Votre Conseil municipal a travaillé avec acharnement pour élaborer un budget équilibré pour l'année 2021. Notre objectif est de vous offrir des services de qualité, dans le respect de nos moyens financiers. Vous trouverez un résumé du budget et les projets pour l'année ainsi que des explications sur la taxation. Je vous invite à communiquer avec le personnel de la municipalité si vous avez besoin de plus d'informations.



Gaétan Morin
Maire

TAUX DE TAXATION GÉNÉRAL

Taux de taxation général : 0,7313

RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation est disponible sur le site web de la municipalité :
www.ste-marcelline.com/role-devaluation/

BUDGET

DÉPENSES	2020	2021
Administration générale	603 890 \$	615 848 \$
Sécurité publique	290 156 \$	298 023 \$
Transport	431 995 \$	455 106 \$
Hygiène du milieu	253 419 \$	285 906 \$
Santé et bien-être	2 000 \$	2 550 \$
Aménagement, urbanisme et développement	95 622 \$	103 460 \$
Loisirs et culture	496 615 \$	491 833 \$
Frais de financement	95 498 \$	90 550 \$
Total des dépenses	2 269 195 \$	2 343 276 \$

CONCILIATION-FINANCEMENT-AFFECTATIONS	2020	2021
Financement	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	251 539 \$	116 890 \$
Activités d'investissement	153 830 \$	65 200 \$
Affectations	(13 354) \$	(11 380) \$
Total des affectations	392 015 \$	170 710 \$
Total des dépenses et affectations	2 661 210 \$	2 513 986 \$

REVENUS	2020	2021
Taxes générales	1 706 649 \$	1 731 136 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	262 758 \$	300 607 \$
Paiements tenant lieu de taxes	5 126 \$	5 145 \$
Transferts	320 171 \$	197 703 \$
Autres revenus	366 506 \$	279 395 \$
Total des revenus	2 661 210 \$	2 513 986 \$